



Municipalité régionale de comté du Haut-Saint-Laurent
10, rue King, suite 400
Huntingdon, QC J0S 1H0
Tél. (450) 264-5411
Fax. (450) 264-6885
mrchsl@mrchsl.com

Vol. 16, no. 2

ÉCHOS DU CONSEIL DES MAIRES DE LA MRC DU HAUT-SAINT-LAURENT

Séance du 12 février 2014

Suivi du schéma d'aménagement et de développement

La conformité des règlements 01-HOW-14 et 02-HOW-14 dans la municipalité de Howick a été approuvée.

La conformité du règlement 2003-05-25 dans la municipalité de Sainte-Barbe a été approuvée.

Un avis de motion a été déposé relativement à la modification du schéma d'aménagement et de développement révisé du règlement 145-2000.

Le conseil des maires a adopté le projet de règlement #270-2014 afin d'introduire les modifications aux limites municipales de Huntingdon résultant de l'annexion de parties de territoire des municipalités de Godmanchester et de Hinchinbrooke; d'incorporer les décisions de la CPTA quant aux exclusions autorisées dans les municipalités de Saint-Anicet et de Franklin et d'une inclusion dans la municipalité de Dundee; de supprimer l'affectation industrielle régionale; d'harmoniser les dispositions pour un lot enclavé après la rénovation cadastrale; d'harmoniser un lot en culture dans l'affectation agricole 1 et de prévoir des exceptions à l'application de conditions pour l'émission d'un permis de construction en territoire agricole.

Le conseil des maires a adopté le projet de règlement #271-2014 afin d'introduire ces nouveaux secteurs destinés à la construction résidentielle sur un lot d'une superficie minimale de 20 ha en territoire agricole.

Le conseil des maires a adopté le projet de règlement #272-2014 afin d'introduire les dispositions du règlement de contrôle intérimaire RCI 178-2004 visant le territoire agricole.

La rencontre publique de consultation sur les modifications au schéma d'aménagement et de développement révisé sera le mardi 15 avril 2014 à 19h30 à l'édifice de la MRC du Haut-Saint-Laurent à l'étage 4R.

Cours d'eau

La firme Lapp consultant Inc. s'est vue attribuer le mandat suivant :

- Préparation des documents nécessaires pour les travaux d'entretien du cours d'eau Finlayson dans la municipalité d'Ormstown.

Divers

- Le conseil des maires autorise le renouvellement de l'engagement du procureur de la cour municipale.
- Le conseil des maires a adopté l'entente concernant le service de taxibus avec la MRC Beauharnois-Salaberry.
- Le conseil des maires autorise l'engagement de l'opérateur de la station de pompage de la rivière LaGuerre.

Prochaine séance

La prochaine séance ordinaire du Conseil des maires est fixée au mercredi 12 mars 2014, à 19 h 30. Cette séance aura lieu au 4^{ième} étage du 10, rue King, à Huntingdon, soit à la MRC du Haut-Saint-Laurent.